

VICHY *est à* Y

AVRIL
2026
NUMÉRO
141

LE MAGAZINE DES VICHYSOIS

DOSSIER

LE CONSEIL MUNICIPAL



VICHY 

PATRIMOINE MONDIAL



VICHY EN IMAGES

FRATERNITÉ LE PRINTEMPS DE L'ÉGALITÉ

Dans le cadre du Printemps de l'égalité, dont le thème était cette année *la fraternité*, une création collective originale a vu le jour.

Cette fresque dédiée à l'égalité femmes-hommes a réuni les jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) et les résidents seniors des Docks de Blois. Sous la direction de l'artiste So'Z, toutes les générations ont uni leurs talents pour réaliser cette œuvre commune. •



SPORT LES FOULÉES VICHYSOISES

L'édition 2026 des Foulées Vichysoises a marqué les esprits le 22 mars dernier avec près de 6 000 participants sur la ligne de départ. Preuve de l'engouement exceptionnel pour cet événement, les inscriptions pour le semi-marathon (21 km) s'étaient arrachées en un temps record cette année.

Qu'ils aient été engagés sur le 5 km, le 10 km ou le 21 km, les coureurs ont profité d'un parcours privilégié, alliant une boucle en cœur de ville et le tour de notre célèbre plan d'eau. •



DÉBATS LES GRANDES RENCONTRES

Cette 16^e édition des Grandes Rencontres a une nouvelle fois réuni un large public autour de débats et de réflexions de qualité. Les échanges avec les invités ont été riches, marquant des moments de partage privilégiés pour les Vichysois. De la géopolitique avec Alain Bauer et Gilles Gressani à la littérature avec Catherine Cusset ou Cédric Sapin-Defour, en passant par les regards croisés de Kamel Daoud et Mitra Hejazipour, chaque rendez-vous a trouvé son audience. Rendez-vous l'année prochaine ! •



COUP D'ŒIL SUR LE SOMMAIRE

P. 5
VICHY SPORT
TOUR DE FRANCE

Le 15 juillet prochain, Vichy accueillera le Tour de France. Mais depuis le cap des 100 jours avant l'étape (J-100), la Ville s'est déjà transformée en un immense terrain de jeu. Retour en images. •



P. 6 / 7 / 8 / 9 / 10 / 11
VILLE DE VICHY
INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Votre nouvelle équipe municipale au service de Vichy, plongez au cœur de l'institution communale à travers une infographie pédagogique, suivie d'une présentation du budget 2026 et de ses grandes orientations. Retrouvez le visage de vos élus à travers le trombinoscope de la nouvelle mandature installée le 21 mars dernier, avant de laisser la parole à Monsieur le Maire pour un entretien détaillant sa feuille de route, les ambitions du territoire et les grands chantiers qui façonneront le Vichy de demain. •



P. 12
VICHY PATRIMOINE
FRANCIS CHIGOT

Du 6 mai au 20 septembre 2026, le Centre Culturel de Vichy accueillera une exposition dédiée à Francis Chigot. Entre art et architecture, découvrez l'œuvre de celui qui a fait vibrer la lumière dans la « Reine des villes d'eaux ». •



P. 13
VICHY DYNAMIQUE
UN PRINTEMPS À VICHY

Les arbres se parent de fleurs, les parcs retrouvent leur éclat et Vichy s'éveille pour un nouveau printemps. Entre flâneries gourmandes, évasions nautiques et soirées cabarets, cette saison s'annonce douce !. •



Chères Vichysoises, chers Vichysois,

Je tiens, avant toute chose, à vous remercier chaleureusement d'avoir, le 15 mars dernier, témoigné de votre confiance en choisissant massivement de soutenir la liste que j'ai eue l'honneur et la fierté de conduire. Cette marque de soutien nous honore et nous oblige. L'équipe municipale aujourd'hui en place, renouvelée, riche de sensibilités et de parcours variés, s'attache dès à présent à poursuivre le travail entrepris avec sérieux, responsabilité et proximité, au service de l'intérêt général et de l'avenir de Vichy et de ses habitants.

Vichy ouvre en effet une nouvelle étape de son histoire locale. Durant le mandat à venir, les élus et élus travailleront au service d'un projet de ville exigeant, structuré autour des grands axes qui guideront la feuille de route municipale : préparer l'avenir de Vichy tout en préservant son identité, accompagner chaque habitant, du plus petit au plus âgé, dans son parcours de vie, assurer à chacun l'accès aux soins et à la sécurité, améliorer le cadre de vie, veiller à ce que les mobilités soient apaisées, soutenir le dynamisme économique et cultiver le patrimoine qui fait la singularité de notre cité. À travers ces priorités, l'objectif est clair : continuer à faire de Vichy une ville accueillante, durable, active et solidaire.

Votre C'est à Vichy revient justement sur le fonctionnement de la démocratie locale, le rôle des élus et les compétences de la commune. Comment se décident les projets ? Quelles sont les responsabilités du conseil municipal ? Comment se construit le budget ? Autant de questions essentielles pour comprendre le cœur battant de notre collectivité et la manière dont elle agit, chaque jour, dans votre vie quotidienne.

Nous vous invitons également, au sein d'une actualité riche pour notre cité thermale, à découvrir l'un des grands temps culturels du printemps : l'exposition « Francis Chigot à Vichy », consacrée à l'un des maîtres-verriers français les plus remarquables du XX^e siècle. Une plongée lumineuse dans l'œuvre d'un artiste dont l'empreinte jalonne encore de nombreux lieux emblématiques de notre ville. Restauré récemment, le vitrail du Petit Casino en est l'un des symboles les plus éclatants.

Entre démocratie locale, patrimoine et projets d'avenir, ce nouveau numéro témoigne de l'énergie collective qui anime Vichy. Une ville en mouvement, fidèle à son histoire, attentive à son présent et résolument tournée vers demain. •

Frédéric Aguilera

Maire de Vichy - Président de Vichy Communauté
Vice-Président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes



VICHY
PATRIMOINE MONDIAL

N°141 - AVRIL 2026

20.830 exemplaires

Dépôt légal à parution - N° ISSN : 1279-936X

Directeur de publication : Sébastien Delamare

Conception graphique : Turbulences

Rédaction : Sarah Barbut

Maquette et mise en page : Laurence Plancke

Imprimerie : Decombat

Photo de couverture : Yann Allaix

Crédits photos : Lilydelanuit, Thomas Genieis, Jérôme Mondière,

Clément Delavault, Dominique Charlie, Ugo Pigeon,

Lydie Grammata, Yann Allaix, Laurence Plancke, DR.

C'EST À VICHY - MAIRIE DE VICHY

B.P. 42158 - 03201 VICHY CEDEX



LARGUEZ LES AMARRES FAÎTES DU NAUTISME

Le week-end des 6 et 7 juin 2026, l'eau est à l'honneur sur le territoire, une occasion unique de découvrir pleins d'activités aquatiques à prix réduits.

Au menu : initiations, mini-stages et découvertes de nombreuses disciplines comme la voile, l'aviron, le paddle (*classique ou bike*), le kayak, le ski nautique, la natation ou encore la plongée sous-marine et le triathlon. Pour ceux qui préfèrent la détente ou l'exploration, des balades en pédalo, en bateaux sans permis, des visites fluviales guidées et des ateliers de pêche et de secourisme seront également proposés. •



MUSIQUE FESTIVAL

Le **Festival Alice** revient pour sa quatrième édition **les vendredi 5 et samedi 6 juin 2026** dans le parc du Château de Presles à Cusset. Ce rendez-vous gratuit et incontournable du début de l'été invite petits et grands à découvrir les arts vivants les pieds dans l'herbe. Entre deux concerts sur la scène où se produiront Jaco, Oum, Jeanne Bonjour, Blowsom, Paloma Pradal, Worshhhip ou encore Danilo, lauréat du Tremplin Alice 2026, vous pourrez profiter d'un village animé par des artisans locaux, des jeux et une offre de restauration. Le festival ouvrira ses portes dès 17h30 le vendredi et 16h le samedi. •



INCLUSIVITÉ LA NUIT DU HANDICAP

Le samedi 13 juin 2026 à partir de 14h, la ville de Vichy accueillera la 5^e édition de la Nuit du handicap, un événement national gratuit et ouvert à tous qui s'installera au Parc des Célestins. Portée par une équipe de bénévoles, notamment des étudiantes de l'ISRP de Vichy, cette journée invite chacun à découvrir les talents des personnes en situation de handicap à travers des démonstrations sportives, des ateliers artistiques, des concerts et des moments de partage. Au-delà des animations l'objectif est de créer des liens durables et de faire évoluer les regards face au handicap. •



FESTIVITÉS FÊTES NAPOLEON III DU 12 AU 14 JUIN

Le temps d'un week-end, la cité thermale de Vichy se plonge à l'époque du Second Empire. Organisées depuis 2008, ces grandes fêtes de reconstitution historique réunissent près de 300 figurants, danseurs et membres d'associations venus de toute la France, ainsi qu'un public de plusieurs milliers de visiteurs. Au programme : spectacles, danses, bals, dîners, défilé, campements immersifs et aussi courses à l'hippodrome.

Cette année, l'événement met à l'honneur le 200^e anniversaire de la naissance de l'impératrice Eugénie. Pour l'occasion, le Parc des Sources sera animé et décoré durant tout le week-end. Les festivités débuteront dès le vendredi avec une soirée « Eugénie » qui lui sera dédiée. •

● Renseignements à l'Office de Tourisme de Vichy

LE TOUR APPROCHE : VICHY DÉJÀ DANS LA COURSE !

Le 15 juillet prochain, Vichy accueillera le Tour de France. Mais depuis le cap des 100 jours avant l'étape (J-100), la Ville s'est déjà transformée en un immense terrain de jeu.

RETOUR EN IMAGES SUR UNE MOBILISATION QUI FAIT VIBRER TOUS LES QUARTIERS.

ÉCOLES ET JEUNESSE : LES AMBASSADEURS DU TOUR



Le 24 mars, les écoliers ont réalisé des fresques humaines en l'honneur du tour : un vélo géant à l'école Jacques-Laurent, un maillot jaune à Georges-Méchin et le symbole "J 100" à Sévigné et Lafaye.

À l'école Pierre-Coulon, les élèves ont décoré des vélos voutures, tandis que les enfants de Beauséjour ont pris la pose, vêtus de leurs plus beaux maillots cyclistes.



Le 27 mars, 175 élèves de CM1 et CM2 se sont réunis au Pôle Lardy pour la « Dictée du Tour », un moment de partage avec les stagiaires du CAVILAM autour de la langue française.



COMMERCES : LE PELOTON DES VITRINES

• **L'IA au service du Tour** : Dès le cap des J-100, Vichy Commerce a lancé une campagne innovante mettant en scène nos commerçants, via l'intelligence artificielle, dans les maillots mythiques de la Grande Boucle.

• **À venir** : Dès juin, le jeu « La Route du Tour » (QR code en boutique) permettra de gagner des goodies et entrées exclusives avant le grand concours de vitrines de juillet.



PATRIMOINE : VICHY BRILLE EN JAUNE



Une ligne symbolique a été tracée au Parc Omnisports, marquant l'emplacement du futur départ fictif, avec une mise en lumière jaune de l'entrée du site.



Depuis les J-100, des projections lumineuses habillent l'église Saint-Louis, la Source de l'Hôpital et la Médiathèque Valery-Larbaud dès la tombée de la nuit.

SPORT : TOUS EN SELLE



Le 26 mars, le club Cyclotourisme DH Vichy et les clubs de l'Allier ont célébré les J-100 par une randonnée de 100 km reprenant une grande partie du tracé officiel.

► **Vichy sur Instagram** : La Ville participe au concours national LCL « Ma ville en jaune ».
Continuez à voter sur @maillotjauneLCL pour faire gagner Vichy !

LES DOMAINES D'ACTION

Le Conseil Municipal intervient partout où votre vie quotidienne s'organise :

- **Éducation** : gestion des écoles maternelles et primaires, cantines et activités périscolaires.
- **Urbanisme** : aménagement du territoire, permis de construire et logement.
- **Solidarité** : action sociale via le CCAS pour les seniors et les familles en difficulté.
- **Cadre de vie** : propreté, éclairage public, parcs et sécurité locale.
- **Culture & Sport** : soutien aux associations et gestion des équipements (stades, théâtres).

LA DÉMOCRATIE EN DIRECT

Saviez-vous que les séances du Conseil Municipal sont publiques ?
Tout citoyen peut y assister pour observer les débats.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 35** élus siègent au Conseil.
- 5 à 6** séances par an (en moyenne).
- 6** ans de mandat pour porter vos projets

LE VOTE DU BUDGET : LE MOMENT CLÉ



C'est l'acte le plus important de l'année. Le Conseil décide de la répartition de l'argent public entre :

- **Le fonctionnement** : payer le personnel, chauffer les écoles, entretenir les espaces verts.
- **L'investissement** : construire un bâtiment communal, rénover une rue, créer une piste cyclable.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Conseil Municipal fonctionne comme un petit «parlement» local :

- **Le Maire** : il est le chef de l'administration communale, mais il est aussi le représentant de l'État. Il prépare et exécute les décisions du Conseil.
- **Les Adjoint**s : ils reçoivent des délégations sur des thématiques précises (éducation, urbanisme, sport, etc.).
- **Les Conseillers Municipaux** : ils étudient les dossiers, débattent et votent les délibérations.



LE CONSEIL MUNICIPAL
AU CŒUR DE NOTRE COMMUNE !



LES COMPÉTENCES DE LA VILLE

L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE

La Ville gère les écoles maternelles

et élémentaires. Elle est propriétaire des bâtiments et s'occupe de leur entretien ainsi que de la restauration scolaire (assurée par la Cuisine Locale), des activités périscolaires, des centres de loisirs et de l'entretien des cours d'école.



LA SOLIDARITÉ ET LE SOCIAL

Via le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), la Ville accompagne les plus fragiles et soutient les personnes âgées : elle apporte des aides d'urgence, gère des foyers ou des résidences (Docks de Blois) et mène des interventions santé auprès des plus précaires..

LA SÉCURITÉ ET L'ÉTAT CIVIL

La mairie est le lieu où l'on enregistre les grands moments de la vie.

- **État Civil** : naissances, mariages, décès, passeports et cartes d'identité.
- **Tranquillité** : police municipale et système de vidéoprotection pour assurer la sécurité des biens et des personnes.



LE CADRE DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT

C'est l'un des points forts de Vichy, ville fleurie et "Reine des Villes d'Eaux".

- **Aménagement** : entretien des voiries, parcs et jardins (Parcs des Sources, berges de l'Allier).
- **Propreté** : nettoyage des rues et fleurissement.
- **Éclairage** : gestion du réseau d'éclairage public.



CULTURE ET SPORT

Vichy dispose d'infrastructures de haut niveau pour sa taille.

- **Équipements** : gestion des stades, gymnases, opéra... et soutien aux nombreuses associations sportives et culturelles.
- **Patrimoine** : conservation et mise en valeur du patrimoine architectural et thermal.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En tant que site inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO et faisant partie des Grandes villes d'eaux d'Europe, la Ville de Vichy a également une compétence spécifique en matière de protection du patrimoine et de gestion de l'urbanisme réglementé pour préserver son cachet historique.





LE BUDGET DE VOTRE COMMUNE EN 2026

UN BUDGET UTILE, MAÎTRISÉ ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

CHAQUE ANNÉE, LA VILLE DE VICHY VOTE SON BUDGET.

C'est lui qui permet de faire fonctionner les services publics au quotidien et de préparer les projets de demain. En 2026, nous réaffirmons un choix simple : gérer sérieusement aujourd'hui afin d'investir efficacement pour demain.

3 PRIORITÉS POUR 2026

- **MAÎTRISER LES DÉPENSES :**
Nous continuons à contenir les charges malgré l'inflation, en optimisant chaque euro dépensé.
- **NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS :**
Les taux de fiscalité restent stables. C'est un engagement fort.
- **RÉDUIRE LA DETTE :**
Nous engageons le désendettement pour préserver l'avenir.

LES CHIFFRES CLÉS :

55,6 millions d'euros pour faire fonctionner la ville

43,5 millions d'euros pour investir

À QUOI SERT LE BUDGET ?

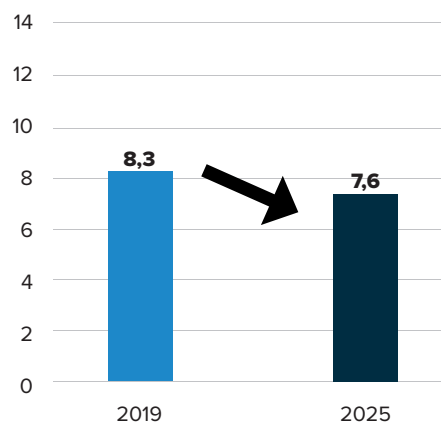
- **PROPOSER DES SERVICES AUX HABITANTS**
C'est tout ce qui fait vivre Vichy chaque jour : écoles, crèches, activités sportives et culturelles, propreté, espaces verts, voirie, sécurité et tranquillité publique, soutien aux associations et aux plus fragiles. C'est le cœur du service public.
- **INVESTIR POUR L'AVENIR**
C'est ce qui transforme la ville : rénovation du patrimoine, modernisation des équipements sportifs, entretien des rues et des espaces

publics, transition écologique, économies d'énergie, sécurité (vidéoprotection, éclairage)... C'est ce qui prépare le Vichy de demain.

UNE GESTION RIGOUREUSE

Depuis plusieurs années, la Ville agit avec méthode en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement en recherchant des subventions afin de limiter les emprunts, en ciblant les projets prioritaires. En résulte une ville qui investit sans se mettre en difficulté.

Capacité de désendettement



— Capacité de désendettement en nombre d'années

UNE DETTE SOUS CONTRÔLE

La bonne question n'est pas "combien de dette", mais combien de temps pour la rembourser. C'est ce qu'on appelle la capacité de désendettement. La situation s'améliore, malgré des investissements importants. Concrètement la Ville est capable de rembourser sa dette plus rapidement qu'avant car nous réalisons aussi des investissements qui génèrent des recettes.

UN BUDGET QUI PROTÈGE ET QUI PRÉPARE

Ce budget 2026 repose sur un équilibre clair : protéger le quotidien des habitants en investissant pour l'avenir tout en maintenant un cadre de vie de qualité et en gardant des finances solides.

Dans un contexte national incertain, nous faisons le choix de la stabilité et de la responsabilité : des projets réalistes avec une gestion rigoureuse.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Frédéric AGUILERA
Maire



Charlotte BENOIT
1^{ère} Adjointe au Maire
Déléguée aux Travaux, à l'urbanisme,
au commerce, à la dynamisation du
centre-ville et au beau dans la ville



Yves-Jean BIGNON
2^e Adjoint au Maire
Délégué à la Culture, au patrimoine,
au thermalisme, à la politique
mémorielle, au rayonnement
international et à l'Unesco



Évelyne VOITELLIER
3^e Adjointe au Maire
Déléguée à la Santé, à la prévention,
au handicap, et à la « Cité de la
longévité »



Henri SARRE
4^e Adjoint au Maire
Délégué aux Transitions
climatiques, à la biodiversité, à
la nature en ville, à l'eau et aux
mobilités apaisées



Valérie LAS
5^e Adjointe au Maire
Déléguée à la
quotidien, aux
Humaines et à
générale



Foudil MEDDAHI
Conseiller Municipal
Délégué au commerce
et à l'artisanat



Jean-Philippe SALAT
Conseiller Municipal
Délégué à la revitalisation
du Vieux Vichy



Jean-Louis GUITARD
Conseiller Municipal
Délégué aux échanges
européens



Anne-Claire ECHARD
Conseillère Municipale
Déléguée au développement de
l'offre de soin et Présidente de la
commission « Cité de la longévité »



Alexis BOU
Conseiller Municipal
Délégué aux e



Marie-Odile COURSOL
Conseillère Municipale
Déléguée à la Vie
associative et aux quartiers



François SAGEOT
Conseiller Municipal
Délégué au renforcement de la
destination active et aux grands
événements



Matthieu ZARDET
Conseiller Municipal
Délégué au budget et à l'évaluation
des politiques publiques



Matthieu BOUDET
Conseiller Municipal
Délégué au pouvoir d'achat, à la
transformation numérique et au
projet de Ville



Corinne IBA
Conseillère Mu
Déléguée au
mécénat et de
projet de Ville



Claude MALHURET
Conseiller Municipal



Anne-Sophie RAVACHE
Conseillère Municipale
Co-présidente de la commission
thématique adaptation de la ville
aux changements climatiques



Catherine DUBREUIL
Conseillère Municipale
Co-présidente de la commission
thématique adaptation de la ville
aux changements climatiques



Muriel CUSSAC
Conseillère Municipale
Présidente de la commission thématique
égalité des chances et lutte contre les
discriminations



SALLE
Maire
Sécurité du
Ressources
l'administration



Edouard AUBERGER
6^e Adjoint au Maire
Délégué aux Écoles, à la réussite
éducative, à la jeunesse
et à la citoyenneté



Marie-Laurence CANEVET
7^e Adjointe au Maire
Déléguée aux Solidarités, à
l'inclusion, aux parcours de vie
et au logement social



Jérôme CURY
8^e Adjoint au Maire
Délégué au Sport, au tourisme,
aux congrès, aux animations
et à la vie associative



Béatrice BELLE
9^e Adjointe au Maire
Déléguée aux Finances, à
la performance de l'action
publique, à la transformation
numérique



TRY
Municipal
espaces verts



François GAULTIER
Conseiller Municipal
Délégué à la sécurité



Virginie DUMAS
Conseillère Municipale
Déléguée à la sécurité des établissements
recevant du public, à la propreté et à la
salubrité. Correspondant défense



Linda PELISSIER
Conseillère Municipale
Déléguée à la transmission des valeurs
républicaines, à la cohésion civique,
aux manifestations mémorielles



Anaïs DEVEDEUX
Conseillère Municipale
Déléguée à l'autonomie et
au lien social des seniors



ARRA
Municipale
développement du
partenariats et au



William PASZKUDZKI
Conseiller Municipal
En charge de la relation
avec les acteurs touristiques



Christiane LEPRAT
Conseillère Municipale
En charge de la condition
animale



Patrick BLETHON
Conseiller Municipal
En charge de la relation
avec les entreprises



Arlette MARASZEK
Conseillère Municipale
En charge de l'accueil des
nouveaux habitants

- VICHY PASSIONNÉMENT
- LA DROITE UNIE POUR VICHY
- UNION DES GAUCHES VICHYSOISE



Grégory CHAMBON
Conseiller Municipal



Éléonore BAYLE
Conseillère Municipale



Hussein BONAUD
Conseiller Municipal



Vous venez d'être réélu avec un score très large.

Quel est votre état d'esprit ?

D'abord, beaucoup de gratitude.
Je veux remercier très sincèrement les Vichysoises et les Vichysois pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Être réélu avec un tel score, c'est une responsabilité forte. Cette confiance nous oblige. Elle nous oblige à rester exigeants, à être à la hauteur, à continuer d'agir avec sérieux. Je pense aussi à celles et ceux qui n'ont pas fait ce choix. Un maire est le maire de tous.
Nous ouvrons aujourd'hui une nouvelle étape. Une étape d'accélération.

Pendant la campagne électorale, on a lu beaucoup de choses sur les finances de la Ville.

Que peut-on réellement en dire aujourd'hui ?

Dans une campagne électorale, il y a souvent de la caricature. Et sur ce sujet, il y en a eu.
La réalité est plus simple : la situation de la Ville est aujourd'hui budgétairement saine.
Pour autant, il faut rester lucide. À Vichy comme ailleurs,



les finances publiques sont plus contraintes qu'avant. Cela impose de la vigilance pour les années à venir.

Sur le mandat écoulé, nous avons fait le choix d'investir fortement, mais intelligemment. Résultat : notre capacité de désendettement s'est améliorée, parce que ces investissements génèrent aussi des recettes.

L'exemple le plus parlant, c'est le domaine thermal. Son acquisition a représenté un investissement important, mais aujourd'hui, il rapporte davantage à la collectivité qu'il ne coûte, notamment grâce à la redevance versée par l'exploitant. C'est typiquement ce que j'appelle un bon investissement.

Donc oui, la situation est saine.

Mais nous devons préparer la suite. Dès le budget 2026, nous lancerons un plan d'économies pour maîtriser nos dépenses de fonctionnement. Nous engagerons aussi un cycle de désendettement, tout en maintenant un cap clair : ne pas augmenter la fiscalité. La dette baissera en 2026.

L'objectif est simple : garder des marges de manœuvre pour continuer à investir et porter les projets dont Vichy a besoin.



VICHY /// ENTREVUE AVEC LE MAIRE



Les habitants attendent des réponses concrètes au quotidien. Quelles sont vos priorités ?

Le quotidien, c'est la base.

La sécurité et la tranquillité d'abord. Nous allons renforcer la présence sur le terrain, agir contre les incivilités, améliorer encore la coordination avec les forces de sécurité. L'objectif est simple : *que chacun se sente tranquille, partout dans la ville.*

La propreté ensuite. Une ville propre, c'est une ville respectée. Nous allons être plus réactifs, plus exigeants, plus fermes.

Et puis il y a des sujets très concrets comme le stationnement. Nous avons créé plus de 450 places ces dernières années. Il faut continuer.

Pourquoi ? Parce que la ville est plus attractive. Nous avons gagné des habitants, le centre-ville se redynamise, les commerces fonctionnent, les animations attirent. Cela crée naturellement plus de besoins.

Notre ligne est claire : faciliter l'accès au centre-ville, soutenir le commerce, accompagner l'attractivité résidentielle. Cela passe aussi par une politique de stationnement pragmatique, avec de nouvelles capacités et des solutions adaptées.



La santé est devenue une attente majeure.

Quel sera votre engagement ?

La santé sera la grande cause municipale du mandat. C'est un sujet central. Nous allons créer de nouvelles maisons de santé, développer un centre de santé, accompagner les installations.

Nous allons aussi soutenir les projets structurants comme l'hôpital.

Notre objectif est simple : garantir un accès aux soins pour tous.

Et aller plus loin. Faire de Vichy une ville du bien-vivre, de la prévention et de la longévité.



Quelle est votre vision pour Vichy dans les années à venir ?

Depuis 2017, nous avons transformé la ville. Nous entrons aujourd'hui dans l'Acte 2.

Le cap reste le même. Une ville plus belle, plus apaisante, plus attractive, fidèle à son identité.

Notre projet repose sur trois idées simples. Le beau, parce qu'il élève. Une ville apaisante, où l'on vit bien. Et la fierté retrouvée.

À partir de là, nous avons une feuille de route claire autour de dix grands défis. Santé, sécurité, vieillissement, eau, thermalisme, emploi, cœur de ville, logement, mobilités, jeunesse.

C'est une vision concrète, tournée vers la vie quotidienne.

Quels sont les grands projets du mandat ?

Nous allons accélérer.

La poursuite de la renaissance du cœur thermal, le développement du thermalisme du XXI^e siècle, le projet Vichy Lac.

Les mobilités avec les berges du Sichon et la passerelle.

Le logement, avec des solutions adaptées à chaque âge de la vie.

Et l'emploi, avec des projets structurants comme Montpertuis.

Mais il y a une règle simple : chaque grand projet doit améliorer concrètement la vie des habitants.

Avec cette nouvelle équipe, quelle sera votre méthode ?

J'ai voulu une équipe solide, complémentaire, engagée.

Des élus expérimentés et de nouveaux profils. C'est cette diversité qui fait notre force.

La méthode est simple : proximité, clarté, efficacité.

Je le dis clairement : *je ne suis pas le maire d'un camp. Je suis le maire d'une ville, dans la République.*

Là encore, notre ligne est claire. L'unité de la ville, l'apaisement et la responsabilité dans l'action.

C'est dans cet esprit que nous allons avancer. •



LA LUMIÈRE DU VITRAIL SUBLIME VICHY

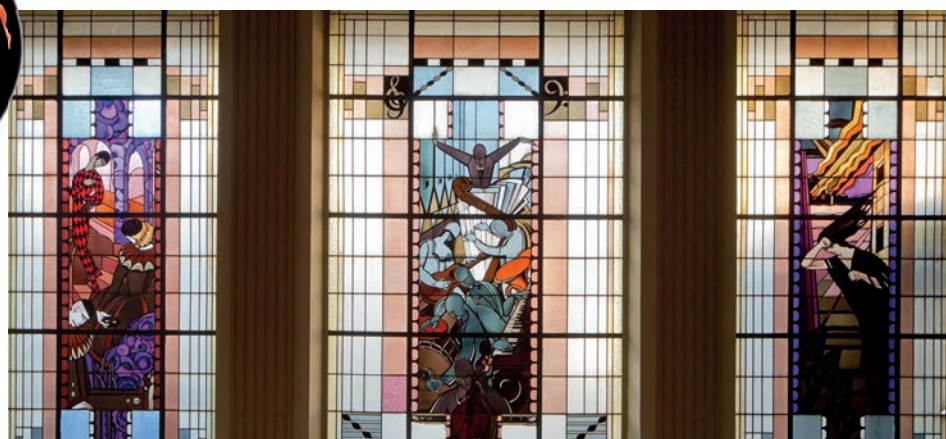
Du 6 mai au 20 septembre 2026, le Centre Culturel de Vichy accueillera une exposition dédiée à Francis Chigot. Entre art et architecture, découvrez l'œuvre de celui qui a fait vibrer la lumière dans la « Reine des villes d'eaux ».

QUI ÉTAIT FRANCIS CHIGOT ?

Si son nom est indissociable de la ville de Limoges où il a fondé son atelier en 1907, Francis Chigot (1879-1960) est l'un des plus grands maîtres-verriers français du XX^e siècle. Artiste complet et entrepreneur audacieux, il a su traverser les époques en adaptant son art aux grands courants stylistiques : de la fluidité de l'Art nouveau à la rigueur géométrique de l'Art déco, jusqu'aux prémices de l'abstraction. Son atelier, qui perdure encore aujourd'hui, a rayonné dans le monde entier, du Canada à la Guinée.

POURQUOI UNE EXPOSITION À VICHY ?

L'étincelle de ce projet est une renaissance : celle du magnifique vitrail de l'escalier du Petit Casino (aujourd'hui Centre Culturel de Vichy), restauré par l'Atelier du Vitrail,



continueur de l'atelier de Chigot. Cette œuvre monumentale, qui illustre la comédie, la musique et la tragédie, méritait un coup de projecteur.

L'exposition est une immersion dans les coulisses de la création. Pour la première fois, les visiteurs pourront comparer les maquettes originales de l'atelier, conservées à Limoges, avec les plans d'architectes issus des fonds patrimoniaux de Vichy, ce qui offrira un regard croisé sur la construction de notre patrimoine.

UNE EMPREINTE OMNIPRÉSENTE DANS LA VILLE

Francis Chigot n'était pas qu'un simple exécutant, il était le partenaire privilégié des architectes qui ont façonné le visage moderne de Vichy.

Son travail est partout :

- Dans le quotidien : des agences bancaires aux devantures de commerces.
- Dans le prestige : au sein de l'Hôtel de Ville et des Casinos.
- Dans l'intime : au cœur de nombreuses villas et immeubles privés.
- Dans le sacré : à travers les vitraux de plusieurs églises locales. •



EXPOSITION « FRANCIS CHIGOT À VICHY » - INFORMATIONS PRATIQUES

Du mercredi 6 mai au dimanche 20 septembre 2026

Au Centre culturel de Vichy, 15 rue du Maréchal Foch (anciennes salles de jeux du Petit Casino)

Ouverture du mercredi au dimanche et jours fériés, de 14h à 18h, en mai, juin et septembre.

Tous les jours de 14h à 18h en juillet et août.

Entrée expo : 5 € adultes • Gratuit : moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et Personne à Mobilité Réduite

Visite guidée de l'exposition : 9 € • Tarif réduit : 6,50 € • Gratuit : moins de 8 ans

Visite guidée en ville (RV devant l'Office de Tourisme) : 12 € • Tarif réduit : 9,50 € • Gratuit : moins de 8 ans

2 Visites couplées de l'exposition et en ville : 16 € • Tarif réduit : 12 € • Gratuit : moins de 8 ans

› Programme complet sur www.ville-vichy.fr/francis-chigot-vichy



LE PRINTEMPS S'INSTALLE À VICHY

Le soleil caresse de nouveau les dômes de la Reine des Villes d'Eaux, et avec lui, un parfum de renouveau flotte sur la cité thermale. Les arbres se parent de fleurs, les parcs retrouvent leur éclat et Vichy s'éveille pour un nouveau printemps. Entre flâneries gourmandes, évasions nautiques et soirées cabarets, cette saison s'annonce douce !

LE TEMPS DES GUINGUETTES

Quoi de plus agréable que de retrouver la douceur de vivre au bord de l'eau ? Depuis le 1^{er} avril, les guinguettes de la rive droite et de la rive gauche entament leur ouverture progressive.

Note : Les horaires et jours d'ouverture étant tributaires de la météo capricieuse d'avril, nous vous conseillons de consulter leurs pages respectives avant votre visite.

LE PLAN D'EAU S'ANIME

Dès la fin mars, l'Allier redevient votre terrain de jeu favori. Voici les rendez-vous à ne pas manquer :

- Parenthèse des Célestins : location de paddles, pédalos, paddle-bikes et catamarans électriques sans permis. Accueil dès 10h. laparenthesedescelestins.com
- L'Allier des marins : location de bateaux électriques sans permis. Ouvert du mercredi au dimanche, de 10h à 19h (fermé lundi et mardi). 06 30 15 44 25 - lallierdesmarins.fr



- Vichy mon bateau : visites guidées et promenades fluviales. Sur réservation : vichymonbateau.fr
- Compagnie des bateliers : promenades au fil de l'eau, de 10h au coucher du soleil. 07 49 39 34 49
- Vichy aventure : pour les amateurs de sensations, profitez du rafting et du canoë-kayak en eaux-vives. 06 60 28 65 45

La Nouveauté : Le Grand Cabaret de Vichy

Le printemps marque également le lancement d'une nouvelle expérience phare : le Grand Cabaret de Vichy. Installé dans la salle Eugénie du Palais des Congrès de Vichy, ce concept célèbre avec élégance l'héritage de la Belle Époque..

Sous la houlette de la troupe Glam Show, la saison 2026 vous invite à découvrir trois univers uniques pour vos soirées :

- **Doo Wap** : Fort de son succès en 2023, ce spectacle fait son grand retour et plonge le public dans une ambiance rétro, rythmée et festive. Une immersion pleine d'énergie, déjà largement plébiscitée. 11 avril, 18 juillet, 26 septembre
- **Vichy Pétille** : Un hommage vibrant aux 2 000 ans d'histoire de la ville, qui revisite avec élégance l'âge d'or de la cité thermale. 24 mai, 25 juillet, 27 septembre, 25 octobre
- **Frisson (nouveau 2026)** : Une vision plus contemporaine du cabaret, avec une mise en scène audacieuse, portée par une chanteuse au timbre velouté et des danseurs aux chorégraphies intenses. 30 mai, 22 août, 24 octobre .

► Infos & réservations : vichymonamour.fr



TRAVAUX EN COURS DU 13 AVRIL AU 15 JUIN 2026

VOIRIE ET TROTTOIRS

- **Rue du Maréchal Lyautey** : rénovation des trottoirs par la Ville de Vichy et réfection de la chaussée par le Conseil départemental.

ÉCLAIRAGES ET MOBILIER URBAIN

- **Place Charles-de-Gaulle** : rénovation des réseaux électriques dans le cadre de l'aménagement du nouveau commissariat.

RÉSEAUX

- **Rue des Pins** : rénovation du réseau d'eau potable par Vichy Communauté.
- **Rue Voltaire** : opération technique de fonçage du réseau GrDF sous le pont SNCF.

ESPACES VERTS

- **Rue du Maréchal Lyautey** : création et plantation de nouveaux espaces verts. •

NOUVEAU CAP POUR LE CLUB D'AVIRON



Après avoir dû composer avec les caprices du sous-sol vichyssois, le chantier de rénovation et d'extension du club d'aviron a repris de plus belle en juin 2025. La découverte inattendue d'une source thermale lors des forages de fondations en 2024 a en effet nécessité une refonte du projet technique pour protéger cette ressource, décalant ainsi le bâtiment d'extension.

Ce vaste programme de 2 715 000 € TTC prévoit la métamorphose totale du site : isolation thermique par l'extérieur, création de fenêtres pour la luminosité, rénovation intégrale des vestiaires et de la salle d'ergomètre, ainsi que la mise aux normes PMR des accès. Le complexe de 1 546 m² (incluant les garages) se dote également d'une extension de 163 m² dédiée à la musculation et d'un système de chauffage innovant par géothermie sur l'eau de la rivière. Un nouvel atelier de réparation et des espaces de stockage optimisés complètent cet outil de haute performance. La

livraison de ce nouvel écrin pour nos rameurs est attendue pour le printemps 2026 ! •



EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Les Vichyssoises et les Vichyssois ont fait un choix clair lors de ce scrutin, que nous respectons pleinement. Nous félicitons la liste arrivée en tête, désormais chargée de conduire les affaires de notre commune. La Droite Unie pour Vichy sera représentée par Grégory Chambon et Éléonore Bayle. Deux élus, c'est peu, mais c'est une voix claire, cohérente et déterminée, au service des Vichyssois et fidèle aux valeurs de la droite que nous assumons. Dans un contexte où la classe politique française multiplie les alliances de circonstance pour afficher une unité de façade, aussitôt défaite après les élections, nous faisons le choix de la clarté et de la responsabilité. Nous ne

nous inscrivons ni dans les postures ni dans les divisions, mais dans une ligne constante, sérieuse et lisible. Nous porterons une opposition responsable et exigeante, attachée à l'intérêt général. Nous soutiendrons les projets utiles pour Vichy, tout en exerçant pleinement notre rôle de vigilance, de proposition et de contrôle, avec constance et sans compromis. Nous resterons fidèles à nos engagements, sans dévier de la ligne présentée aux Vichyssois

Grégory Chambon, Éléonore Bayle

Seul élu de gauche, j'assume pleinement la responsabilité de porter une voix claire, fidèle à celles et ceux qui nous ont fait confiance. Ma mission : une opposition sérieuse, constructive mais intransigeante. Je ne m'interdis pas de soutenir toute mesure allant dans l'intérêt des Vichyssoises et des Vichyssois, mais je suis déterminé à m'opposer fermement à ce qui contredit nos valeurs : Sur l'écologie, la justice sociale, la lutte contre les discriminations et autres questions fondamentales, aucune concession ne sera faite. L'Union

des Gauches agira avec exigence, constance et détermination pour que ces priorités deviennent des réalités concrètes. La majorité annonce fièrement une réduction de l'enveloppe des indemnités des élus «choix de sobriété et d'exemplarité». La réalité : seuls les conseillers ordinaires (dont opposition) portent le poids de cette mesure et voient leurs indemnités divisées par 2, pas le maire ni ses adjoints ... Vous avez dit exemplarité?

Hussein Bonaud

MOUSTIQUE TIGRE : AGISSONS DÈS LE PRINTEMPS :

Avec le retour des températures plus douces au printemps, les œufs de moustiques tigres peuvent éclore dès les premières pluies. Le moustique tigre se développe dans de très petites quantités d'eau stagnante, souvent présentes dans nos jardins, balcons ou terrasses. Très nuisible au quotidien, il peut aussi être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. La prévention repose avant tout sur la suppression des gîtes larvaires : l'étape larvaire est la cible idéale pour une lutte efficace, écologique et durable. En vidant l'eau stagnante 24 à 48 h après la pluie, chacun peut agir simplement chez soi.

**Pas d'eau stagnante
=
Pas de moustique tigre !**

Nous ne pouvons pas l'éradiquer, mais en agissant ensemble dès le printemps sur les points critiques, nous pouvons fortement limiter sa prolifération pendant l'été. •



VICHY CULTIVE SES RACINES : LE LABEL « VÉGÉTAL LOCAL »

Saviez-vous que les fleurs et arbustes de nos massifs sont, pour beaucoup, de « purs produits » vichysois ? Depuis décembre 2024, le service des espaces verts arbore fièrement le **label Végétal local**. Une reconnaissance qui vient récompenser un travail de patience et de passion engagé depuis plusieurs années.

Le principe est simple mais exigeant : les jardiniers de la Ville prélèvent des graines directement dans la nature environnante selon des critères très stricts. Ces plantes sauvages sont ensuite choyées et multipliées au sein des serres municipales avant de rejoindre nos parcs.

En 2025 : **27 espèces (taxons)** ont été labellisées, soit **plus de 6 100 plants** produits localement.

En 2026 : La collection s'agrandit encore avec la collecte de **cinq nouvelles variétés de graines**.

Pourquoi est-ce important ?

Ces végétaux « de souche » sont naturellement adaptés à notre climat et à notre sol. Plus résistants, ils demandent moins d'arrosage et favorisent le retour des insectes pollinisateurs et de la biodiversité.

Aujourd'hui, ils représentent déjà 10 à 15 % de nos massifs de vivaces. Ils s'intègrent harmonieusement aux variétés horticoles pour offrir aux Vichysois une ville plus verte, plus durable, mais toujours aussi fleurie. •





LA PHASE FINALE !

Lancés en 2023, les travaux d'envergure du Parc des Sources touchent désormais à leur fin. Après trois années de métamorphose, le cœur historique de notre cité thermale s'apprête à retrouver tout son éclat. Les dernières barrières et échafaudages s'effacent progressivement pour offrir aux Vichyssois et aux visiteurs un espace totalement renouvelé pour cet été.

Source de l'Hôpital : le retour de l'eau

Le futur miroir d'eau franchit une étape décisive : le radier (*le fond du bassin*) désormais coulé, les équipes s'attellent maintenant au traitement esthétique définitif pour une mise en eau prévue d'ici cet été. À l'intérieur de la Source, les travaux de restauration devraient débuter avant la période estivale pour une durée d'environ un an. Côté rue Banville, le paysage s'est transformé avec la plantation des pins qui structurent déjà l'espace.



Casino

Entre le Casino et le Palais des Congrès, les aménagements sont en cours avec la plantation d'espaces verts contre le bâtiment du Palais des congrès et la pose d'un revêtement pour l'accès au Parc des Sources. La Roseraie prend vie avec la plantation de plusieurs centaines de rosiers de diverses variétés telle que « La bourbonnaise » (transmis par les services du Département), la rose « Vichy » et le rosier « La belle vichyssoise ».

L'objectif est de finaliser l'aménagement de toute cette zone pour la saison haute, pendant que l'intérieur du Casino poursuit sa rénovation pour encore quelques mois.



Galleries promenoirs

L'horizon se dégage autour de l'Exèdre : les échafaudages disparaissent, laissant place à la pose des verres colorés au centre de la structure et de la vasque qui est en cours de pétrification*.



Enfin la reconstitution de l'élément de galerie manquant en face de l'angle des rues du Parc et Petit s'achève. Pour rappel une partie avait été retirée le temps des travaux de restauration.

À l'arrière, côté rue Petit, la pose de l'escalier se finalise et donnera accès à l'arrière du bâtiment de la Galerie Napoléon III. Enfin, entre les Célestins et la Galerie, la base vie du chantier s'efface pour laisser place à de nouveaux espaces verts. •

* Procédé de pétrification : Technique naturelle consistant à exposer un support au ruissellement d'eaux thermales saturées en calcaire. En dégazant, l'eau dépose d'infimes couches de carbonate de calcium qui cristallisent, transformant l'objet en une pièce minérale d'une dureté et d'une blancheur semblables au marbre.

FOCUS : FIN DE CHANTIER DES RUES ANNEXES

Une étape majeure vient d'être franchie ! Les travaux dans les rues annexes s'achèvent officiellement. Les derniers bétons ont été coulés, marquant la fin des interventions structurelles.